

CAMMAC
**(Canadian Amateur Musicians/
Musiciens amateurs du Canada)**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 décembre 2017

CAMMAC

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Annexe A - Charges générales	16
B - Charges - Programmes musicaux	17
C - Charges - Locations	17
D - Frais financiers	17

Sainte-Agathe-des-Monts

124, rue Saint-Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts
Qc. J8C 2B1
T. 819 326.3400
F. 819 326.8839

Saint-Jérôme

3-4-255, rue De Martigny O.
Saint-Jérôme
Qc. J7Y 2G4
T. 450 432.8625
F. 450 432.8868

Mont-Tremblant

969, rue de Saint-Jovite
bur. 201, Mont-Tremblant
Qc. J8E 3J8
T. 819 425.8691
F. 819 425.9266

Sainte-Adèle

1648, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle
Qc. J8B 2N5
T. 450 229.2987
F. 450 229.7749

Lachute

408A, rue Principale
Lachute
Qc. J8H 1Y2
T. 450 562.3775
F. 450 562.1757

Blainville

905, boul. Michèle-Bohec
bur. 100, Blainville
Qc. J7C 5J6
T. 450 971.1550
F. 450 971.4646

Rivière-Rouge

709, rue de l'Annonciation Nord
Rivière-Rouge
Qc. J0T 1T0
T. 819 275.1666
F. 819 275.1113

Amyot Gélinas

S.E.N.C.R.L.

SANS FRAIS
1.877 326.3400

info@amyotgelinas.com

amyotgelinas.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CAMMAC

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CAMMAC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Étant donné que des produits d'activités et de dons en espèces et en biens sont réalisés par l'organisme, il est impossible d'établir un contrôle complet sur ceux-ci avant qu'ils ne soient effectivement reçus; ainsi, ces éléments de produits ne se prêtent pas à un audit intégral. En conséquence, notre audit de ces produits a été limité aux montants inscrits aux livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif et à l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des redressements qui auraient pu s'avérer nécessaires si nous avions été en mesure d'auditer l'intégralité des produits d'activités et de dons dont il est question au paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CAMMAC au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Amyot Gélinas, a.e.n.c.n.l. ¹

Comptables professionnels agréés

Sainte-Agathe-des-Monts
le 18 avril 2018



CAMMAC

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

PRODUITS

Dons et activités de levées de fonds	245 175 \$	337 965 \$
Cotisations des membres	24 113	14 610
Subventions gouvernementales :		
Fonctionnement - ministère de la Culture et des Communications	59 100	59 100
MRC d'Argenteuil	4 000	15 000
Emploi et solidarité Québec	2 588	-
Emploi Canada	9 786	10 224
Relatives aux immobilisations	103 790	102 942
Intérêts sur la dette à long terme	83 372	89 996
Autres	10 604	7 819
Programmes musicaux	557 981	599 154
Festival CAMMAC	16 555	11 704
Locations	303 293	283 787
Boutique	35 325	44 896
Régions	52 052	46 958
Divers	70	426
	<u>1 507 804</u>	<u>1 624 581</u>

CHARGES

Générales (annexe A)	548 211	642 868
Programmes musicaux (annexe B)	323 861	334 097
Festival CAMMAC	11 788	11 850
Locations (annexe C)	126 765	146 053
Boutique	16 464	22 467
Régions	44 263	54 945
Frais financiers (annexe D)	107 356	124 081
Amortissements	188 345	197 342
	<u>1 367 053</u>	<u>1 533 703</u>

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

140 751 \$

90 878 \$

CAMMAC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre

	2017		2016
	Investi en immobili- sations	Non affecté	Total
SOLDE AU DÉBUT	1 342 044 \$	- \$	1 342 044 \$
Excédent des produits sur les charges	(81 735)	222 486	140 751
Investissement en immobi- lisations	214 242	(214 242)	-
SOLDE À LA FIN	1 474 551 \$	8 244 \$	1 482 795 \$

CAMMAC

BILAN

31 décembre	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	126 250 \$	262 220 \$
Débiteurs (note 3)	5 663	9 107
Subventions	6 855	-
Stocks	12 874	12 411
Charges payées d'avance	7 716	6 844
Portion à court terme des subventions à recevoir (note 4)	<u>136 954</u>	<u>131 311</u>
	296 312	421 893
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 4)	1 640 847	1 777 801
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	4 649 317	4 797 792
SITE WEB, valeur nette	<u>144</u>	<u>201</u>
	<u>6 586 620 \$</u>	<u>6 997 687 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	50 078 \$	167 588 \$
Dépôts de clients	41 036	22 934
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	<u>156 954</u>	<u>335 693</u>
	248 068	526 215
DETTE À LONG TERME (note 8)	1 794 347	1 983 738
SUBVENTIONS REPORTÉES (note 9)	<u>3 061 410</u>	<u>3 145 690</u>
	5 103 825	5 655 643
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	1 474 551	1 342 044
Non affecté	<u>8 244</u>	<u>-</u>
	<u>1 482 795</u>	<u>1 342 044</u>
	<u>6 586 620 \$</u>	<u>6 997 687 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

CAMMAC

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent des produits sur les charges

140 751 \$

90 878 \$

Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

188 345

197 342

Amortissement des subventions reportées

(103 790)

(102 942)

225 306

185 278

Variation des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation

(104 155)

(337 493)

121 151

(152 215)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Financement supplémentaire

-

75 000

Variation nette des avances de particuliers

(204 999)

47 359

Encaissement des subventions reportées

19 510

48 258

Remboursement de la dette

(163 131)

(178 423)

(348 620)

(7 806)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Encaissement des subventions à recevoir

131 311

125 385

Acquisition d'immobilisations corporelles

(39 812)

(103 390)

91 499

21 995

AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE

(135 970)

(138 026)

ENCAISSE AU DÉBUT

262 220

400 246

ENCAISSE À LA FIN

126 250 \$

262 220 \$

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2017

1. STATUT ET OBJECTIF

CAMMAC (Canadian Amateur Musicians/Musiciens amateurs du Canada) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son objectif est de permettre aux musiciens de tous les niveaux de se regrouper et de participer à diverses activités musicales dans un cadre amical et détendu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscription aux sessions sont comptabilisés à titre de produits lorsque les sessions ont lieu.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Immobilisations corporelles

La musicothèque, comptabilisée à 1 \$, représente un actif important qui regroupe plus de 10 000 titres. Les achats sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont effectués. Les dons majeurs d'instruments de musique et les œuvres d'art sont comptabilisés selon l'estimation de leur valeur marchande et ne sont pas amortis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux durées suivantes :

Bâtiments et améliorations	40 ans
Aménagement et réfection	5 ans
Équipement, matériel et outillage	5 ans
Équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	5 ans
Instruments de musique	5 ans et 10 ans
Équipement culturel	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur 5 ans.

Apports reçus sous forme de services

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Apports reçus - Programme Mécénat Placements Culture

Dans le cadre du volet 1 du programme « Mécénat Placements Culture » (MPC) du ministère de la Culture et des Communications (MCC), l'organisme a complété une campagne de financement dans le but de recueillir des dons qui seront appariés par le MCC. Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a déposé les sommes recueillies auprès de la « Fondation du Grand Montréal ». Selon le contrat de gestion signé avec cette fondation, l'organisme lui cède ses droits de propriété pour une période de 10 ans. Au cours de l'exercice précédent, la société a donc exclu de ses livres les « Apports reportés - Dons dédiés au Programme MPC » et le placement s'y rattachant (note 7).

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs, des salaires et autres frais courus et de la dette à long terme.

Subventions reportées

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportées et sont amorties au même rythme que les immobilisations qu'elles ont contribué à acquérir.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3. DÉBITEURS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Clients	4 763 \$	4 748 \$
Avances à un employé	900	-
Taxes	<u>-</u>	<u>4 359</u>
	<u>5 663 \$</u>	<u>9 107 \$</u>

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2017

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme par le « Gouvernement du Québec (ministère de la Culture et des Communications) » - Travaux de mise à niveau des infrastructures	693 048 \$	719 323 \$
Montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme par le « Gouvernement du Québec (ministère de la Culture et des Communications) » - Projet de reconstruction	<u>1 084 753</u>	<u>1 189 789</u>
	1 777 801	1 909 112
Portion à court terme	<u>136 954</u>	<u>131 311</u>
	<u>1 640 847 \$</u>	<u>1 777 801 \$</u>

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2017

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		2016	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	17 852 \$	- \$	17 852 \$	17 852 \$
Terrain vacant en copropriété	40 000	-	40 000	40 000
Bâtiments et améliorations	5 982 446	1 555 092	4 427 354	4 541 305
Aménagement et réfection	40 642	22 722	17 920	26 324
Équipement culturel	24 268	16 878	7 390	12 243
Équipement de bureau	16 371	8 362	8 009	11 185
Équipement informatique	12 809	6 153	6 656	4 452
Équipement, matériel et outillage	49 562	33 652	15 910	24 305
Instruments de musique	107 308	63 055	44 253	56 153
Musicothèque	1	-	1	1
Œuvres d'art	63 972	-	63 972	63 972
	<u>6 355 231 \$</u>	<u>1 705 914 \$</u>	<u>4 649 317 \$</u>	<u>4 797 792 \$</u>

6. CRÉDITEURS

	2017	2016
Fournisseurs et frais courus	27 034 \$	134 748 \$
Salaires et charges sociales	17 534	32 840
Taxes	5 510	-
	<u>50 078 \$</u>	<u>167 588 \$</u>

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2017

7. APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME « MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE » (FONDS DE DOTATION CAMMAC POUR TOUJOURS)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Solde au début	- \$	250 000 \$
Moins : Cession de propriété à la « Fondation du Grand Montréal » pour 10 ans	<u>-</u>	<u>(250 000)</u>
Solde à la fin	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a déposé les sommes recueillies auprès de la « Fondation du Grand Montréal ». Selon le contrat de gestion signé avec cette fondation, l'organisme lui cède la propriété des dons reçus afférents au programme « Mécénat Placements Culture » pour une période minimale de 10 ans. L'organisme n'est donc plus propriétaire de ces sommes mais a accès aux relevés de comptes relatifs à l'évolution des fonds placés en son nom.

8. DETTE À LONG TERME

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Emprunt, garanti par la propriété, l'universalité des créances et par une créance spécifique du ministère de la Culture et des Communications, remboursable par versements semestriels de 76 027 \$ incluant les intérêts au taux de 4,04 %, renouvelable en juin 2021, échéant en juin 2026 (a)	1 084 753 \$	1 189 789 \$
Emprunt, garanti par la propriété, l'universalité des créances et par une créance spécifique du ministère de la Culture et des Communications, remboursable par versements semestriels de 31 314 \$ incluant les intérêts au taux de 5,10 %, renouvelable en mars 2019, échéant en septembre 2026 (a)	<u>693 048</u>	<u>719 322</u>
À reporter	1 777 801	1 909 111

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2017

8. DETTE À LONG TERME (suite)	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Reporté	1 777 801 \$	1 909 111 \$
Emprunt, d'un montant original de 325 000 \$, remboursé au cours de l'exercice	-	31 821
Prêts de particuliers, sans intérêt, remboursables par versements mensuels maximums de 10 000 \$	173 500	298 499
Avances d'un particulier, remboursées au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>80 000</u>
	1 951 301	2 319 431
Portion échéant au cours du prochain exercice	<u>156 954</u>	<u>335 693</u>
	<u>1 794 347 \$</u>	<u>1 983 738 \$</u>

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants, en supposant que les emprunts renouvelables soient renouvelés aux mêmes conditions quant aux remboursements du capital :

2018 - 156 954 \$
2019 - 296 342 \$
2020 - 148 985 \$
2021 - 155 397 \$
2022 - 701 955 \$

- (a) Le gouvernement du Québec (ministère de la Culture et des Communications) s'est engagé à assumer les versements d'intérêts et de capital des emprunts de 1 084 753 \$ et de 693 048 \$ aussi longtemps que CAMMAC restera un organisme de bienfaisance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2017

9. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à plusieurs risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2017.

Risque de crédit

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Les comptes fournisseurs et charges à payer sont généralement remboursés dans un délai relativement court.

Risque de marché

Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2017

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses subventions à recevoir à long terme et sur sa dette à long terme.

11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

CAMMAC

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

A - CHARGES GÉNÉRALES

Salaires et charges sociales - administration	166 532 \$	190 187 \$
Assurances	45 871	43 522
Taxes, permis et impôts fonciers	26 052	26 325
Télécommunications	10 183	12 447
Frais informatiques	26 753	18 364
Fournitures de bureau et papeterie	6 686	9 274
Honoraires professionnels	27 738	74 035
Frais postaux	1 503	3 389
Formation	5 307	1 109
Frais de déplacements	1 023	1 622
Promotion et frais de représentation	30 254	56 316
Cotisations et affiliations	1 091	585
Mauvaises créances	1 035	4 589
Entretien et réparations incluant les salaires et charges sociales	151 559	155 025
Combustible et électricité	42 616	44 407
Divers	<u>4 008</u>	<u>1 672</u>
	<u>548 211 \$</u>	<u>642 868 \$</u>

CAMMAC

ANNEXES B, C ET D - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 décembre

2017

2016

B - CHARGES - PROGRAMMES MUSICAUX

Salaires et charges sociales - artistique	156 042 \$	155 686 \$
Salaires et charges sociales - service hôtelier	80 563	58 663
Fournitures artistiques	14 461	18 175
Musicothèque	884	1 869
Bourses attribuées	-	5 400
Fournitures diverses	1 441	6 318
Achats de nourriture	58 254	75 166
Buanderie	2 038	6 351
Divers	10 178	6 469
	<u>323 861 \$</u>	<u>334 097 \$</u>

C - CHARGES - LOCATIONS

Salaires et charges sociales - service hôtelier	74 968 \$	100 042 \$
Achats de nourriture	44 774	41 283
Buanderie	<u>7 023</u>	<u>4 728</u>
	<u>126 765 \$</u>	<u>146 053 \$</u>

D - FRAIS FINANCIERS

Intérêts et frais bancaires	25 228 \$	23 065 \$
Intérêts sur la dette à long terme	<u>82 128</u>	<u>101 016</u>
	<u>107 356 \$</u>	<u>124 081 \$</u>